



COMPTE RENDU du CA du 25 novembre 2017

Le conseil d'administration s'est tenu dans la salle pilote du club-house de 10:00 à 12:30.

11 des 12 membres du Conseil d'Administration sont présents, et 1 est absent excusé :

- P. Liéval : pouvoir à F. Odon

1. **Le compte rendu de CA** du 21 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. POINTS sur les Commissions :

a. Aéronefs :

i. Avions. Agostino récapitule :

- YZ : L'avion est disponible après une 1ère visite 50h par Geoffroy Hanique à Nîmes-Courbessac, qui a maintenant réglé son problème de roulis. Potentiel restant d'environ 42h à ce jour.
- KE : L'avion est disponible avec un potentiel d'environ 24h. Le conservateur de cap a un fonctionnement erratique. À contrôler à chaque vol par le CdB pour noter le résultat sur le cahier de correspondance.
- TS : L'avion est disponible avec un potentiel de 42h. Le vario sera remplacé à la prochaine visite, et le badin contrôlé, en même temps que la mise en place d'un horamètre.

ii. Les temps de vol 2017 se sont fortement améliorés depuis septembre, avec un total de 367 heures en près de 11 mois. À quand les 400 hres ?

- YZ : 40 heures (compte tenu de sa longue absence)
- TS : 41 heures en 8 mois. Pas terrible !
- KE : 286 heures. Déjà mieux que l'an dernier.

iii. Les prix horaires des avions sont revus afin de tenir compte des investissements faits et du peu d'intérêt que suscite notre F-TS. Les nouveaux prix sont applicables immédiatement (11 votes pour et 1 contre) :

- YZ : le prix passe de 66 €/hre à 72 €/hre.
- TS : le prix passe de 78 €/hre à 72 €/hre.
- KE : le prix reste à 108 €/hre.

iv. Le programme d'entretien du YZ doit être remis à jour suivant le modèle envoyé par le RSA. Amédée et Ago définiront ce programme, et Jean-Luc le mettra en forme pour le présenter à l'inspecteur RSA.



- v. Selon la réglementation, il est maintenant acté que les visites d'entretien de nos 3 avions seront faites en atelier agréé, l'équipe maintenance gardant évidemment le contrôle sur toutes ces visites et sur la navigabilité des aéronefs :
 - YZ : Geoffroy Hanique à Courbessac
 - TS : Vincent Colomb à Montélimar
 - KE : Clément Schneider à Romans
 - vi. Les check-lists des YZ et KE seront revues et corrigées pour ajouter l'utilisation du réchauffage carbu du YZ par temps sensibles, et le nettoyage des avions en fin de vols et surtout en fin de journées.
 - vii. A. Destelle contactera l'assureur du YZ pour augmenter sa valeur « corps aéronef » de 10000 € à 15000 €.
- b. Infrastructures :
- i. L'opération « nettoyage de piste » du 4 novembre dernier a été un succès. À refaire régulièrement.
 - ii. Tous les marquages béton de piste (Vés, seuils, côté) ont été peints en blanc. Bravo pour la visibilité en approche. Il en reste 4 à peindre. Patrice Liéval s'en occupe avant la fin de l'année.
 - iii. Les 8 balises de piste ont été repeintes. Mais les 4 du côté Ouest sont en mauvais état. Il en manque même une au point d'attente 20. P. Liéval s'en occupe avant la fin de l'année.
 - iv. Les bases aériennes sont toujours prévues pour un roulage amélioré de piste vers octobre 2018.
 - v. En attendant, il est décidé (11 Oui et 1 abstention) d'effectuer un roulage privé avec un compacteur lourd (16T-2,5m) au plus tôt mais avant fin mars 2018 et avec une piste souple et des membres bénévoles. Un budget maximum de 2000€ est alloué pour cela.
 - vi. Travaux de réparation du Hangar 4 : eaux pluviales et fermeture coulissante. JLM contactera Hervé Savonet (en privé) pour ces travaux.
 - vii. A. Rodari doit commander le bouton d'AU (Arrêt d'Urgence) pour le compacteur. P. Liéval est chargé de le remplacer et de contrôler le bon fonctionnement du compacteur dès qu'installé.
- c. Accueil & animations :
- i. Le nouveau tableau dynamique des permanences mis en place sur le site <http://www.achc.fr/2017-permanences-des-samedis-et-dimanches/> fonctionne plutôt bien. Les permanences durant cet été ont été assurées à près de 80%, ce qui est très encourageant. Mais la participation d'un plus grand nombre est fortement souhaitée, même pendant les périodes calmes.
 - ii. Afin de soutenir les permanences du WE, même hors périodes estivales, un rappel sera envoyé par mailing régulièrement.



d. Hébergement :

- i. Toutes les places disponibles sont actuellement louées.
- ii. Environ 4 demandes sont toujours en liste d'attente pour un hébergement.

3. Dépliant ACHC

Un nouveau dépliant ACHC 10 x 21cm 3 volets a été imprimé en 2000 exemplaires. Quelques-uns sont disponibles en entrée du club-house. Il est bien-sûr important qu'ils soient aussi disponibles un peu partout autour de notre plateforme, en particulier dans les maisons de tourisme, gîtes et maisons d'hôtes, hôtels, etc. Chacun de nous est fortement incité à les distribuer là où ils pourront être utiles.

4. PROJET Pompe BP

Que ce soit pour TOTAL, BP ou un autre fournisseur, l'installation d'un automate est peu envisageable vu le volume trop réduit d'essence distribué.

De toute façon, nous devons voir l'impact que l'information sur la carte VAC aura sur notre volume consommé annuellement.

5. FUSELAGE du F-MK

Geoffroy Hanique doit nous faire une proposition pour acquérir toutes les pièces que nous n'utiliserons plus au club : fuselage et autres du MK, aile YZ, moteur en pièces détachées. Amédée, Ago, Jacques et JLM doivent se charger d'en dresser la liste exhaustive.

6. Écarts et Observations DSAC

En 2013, notre plateforme avait fait l'objet d'une inspection par la DSAC qui avait émis une liste d'écarts et d'observations à corriger. Nelly et son équipe en avait réglé un nombre important, mais il en restait 4 (3 écarts et 1 observation) qui n'étaient toujours pas levés.

Après quelques échanges, documents, photos et j'en passe avec la DGAC, 2 écarts et l'observation sont levées. Il ne reste qu'un écart concernant le TWY A (Sud) qui sera levé dès que la carte VAC sera à jour (voir point 7 suivant).



7. CARTE VAC : Modifications

Suite aux remarques de la DSAC et à nos observations, nous avons entrepris une modification de la carte VAC LFNV. Elle consistera à :

- a. Finaliser la définition du TWY, celui-ci étant à ce jour non conforme. Ce seul point reste encore en discussion entre la DSAC, le SIA et notre CA. Le dessin du TWY sera en conséquence modifié sur la carte.
- b. Supprimer les mentions de lieux-dits sans intérêt aéronautique.
- c. Supprimer l'oratoire St-Antoine qui n'est ni un repère remarquable ni un obstacle.
- d. Indiquer dans les consignes particulières :
 - i. Notes sur le TWY
 - ii. Note sur la présence possible de paramoteur en partie Est de la piste avec circuits préférentiels main gauche au QFU 20 et main droite au QFU 02.
- e. Indiquer dans les informations diverses :
 - i. Avitaillement possible
 - ii. Coordonnées de l'ACB à corriger.

8. INSCRIPTIONS 2018 :

21 membres se sont déjà inscrits pour 2018 dont 6 nouveaux membres. Nous attendons les inscriptions des membres actuels, toujours par internet sur notre site

<http://www.achc.fr/inscription-en-ligne/>

Que les réfractaires à l'informatique se rassurent : nous les aiderons par un moyen ou par un autre.

Il est rappelé qu'il est fortement conseillé à tous les membres d'être inscrits sur notre site ACHC (différent d'OpenFlyers). Cela permet d'avoir accès à certaines fonctionnalités et informations qui sont limitées aux seuls membres. Et c'est simple et gratuit. Pour cela, allez sur <http://www.achc.fr/deconnexion/> et remplissez les champs d'un nouvel utilisateur. Une réponse vous sera alors faite dans les 24 heures sur votre boîte mail pour confirmer votre inscription.

9. VOLS MONTAGNE

Comme vous le savez déjà, seul le YZ est habilité pour des vols montagne. Mais cela ne peut aller sans un certain nombre de règles limitatives, voire contraignantes.

Patrice LAPIERRE nous a préparé un projet de « règlement Vols Montagne » qui a été approuvé à l'unanimité.

Un message spécifique sera envoyé par mail pour en informer tous les membres de l'ACHC, et en particulier ceux qui volent en montagne.

Nous rappelons que les vols montagne sont interdits avec les F-TS et F-KE.

Réunion du CA du 25/11/2017 – Compte Rendu-rév. 0

ACHC : Association N° W842000467, déclarée en préfecture du Vaucluse le 22/02/1956 – SIRET 429 451 263 00017
adresse : 1253 Chemin des Abeillers 84820 VISAN ; Tél 04 90 41 91 71 ; Courriel : achc@free.fr ; Web : www.achc.fr



10. VOLS VOLTIGE

Notre plateforme étant habilitée pour la voltige, il nous arrive d'avoir des demandes extérieures pour utiliser LFNV comme plateforme d'entraînement.

Nous ne pouvons bien-sûr pas refuser systématiquement, mais nous devons également garder les meilleures relations possibles avec nos riverains.

Florent ODDON est donc nommé « Référent Voltige ». Toutes les demandes lui seront systématiquement transférées. À lui de gérer au cas par cas les dates et temps de vol possibles pour rester dans le raisonnable.

11. CHAMPIONNAT PILOTAGE DE PRÉCISION & RALLYE AÉRIEN

La FFA nous a récemment contactés pour nous proposer l'organisation des « Championnat Inter-Régional de Pilotage de Précision » et « Championnat Inter-Régional de Rallye Aérien » (CIRPP / CIRRA 2018) qui devraient avoir lieu soit le WE du 27-29/04/2018 soit le WE du 11-13/05/2018.

Le CA a approuvé à l'unanimité cette candidature qui sera certes lourde à organiser (nous aurons alors besoin de la bonne volonté et des compétences de tous), mais certainement très bénéfique pour notre club.

Notre confirmation ayant été transmises à la FFA le jour même, nous devrions avoir des nouvelles dans les tous prochains jours. Nous vous informerons alors des suites données à cette candidature.

12. BIA

Le lycée de Valréas doit revenir vers nous pour définir les détails de notre participation. 12 élèves seraient inscrits à ce jour.

Par ailleurs, un collégien de Nyons nous a fait part de sa grande volonté d'une formation auprès de notre club.

Amédée s'est porté volontaire pour assurer diverses réceptions et formations. PPG va contacter JC Bres qui pourrait être, lui aussi, intéressé.

13. Point divers

N/A

14. Choix de la date du prochain CA : vers mi-janvier, à confirmer.

15. Choix de la date de la prochaine AG : vers 15-28 février 2018, à confirmer.